

## *Interroger les représentations*

Parcours EAC 2022-2023

DAAC/PARTENAIRES

**Descriptif du projet :** Associer un parcours de spectateur qui permette la mise en question des représentations et un atelier de pratique artistique ouvrant sur la médiatisation de son expérience. Interroger, par la représentation, les stéréotypes de genre, stéréotypes sociaux et stéréotypes artistiques (selon le spectacle d'appui).

**Public visé :** à partir de la 4<sup>ème</sup> / LGT et LP

**Nombre d'établissements et/ou classes concernés :** 6 classes

**Type projet :** classe entière, atelier ou groupe

**Territoire :** indiquer le périmètre du projet (académie, département, CTEAC, PTEAC, bassin, autre, précisez...) Métropole de Lyon

**Objectifs partagés :**

- découvrir une forme artistique
- enrichir son expérience artistique et esthétique
- développer son opinion critiquer
- médiatiser sa pratique

**Objectifs de l'EAC : rencontre, pratique, connaissance.** (\*en appui sur les textes de 2013 instaurant le parcours EAC et le référentiel de 2015)

**RENCONTRE :** rencontre avec une forme artistique, avec les artistes du projet / rencontre avec les métiers / rencontre d'un lieu

**PRATIQUE :** découvrir une pratique artistique en lien avec le spectacle / capitaliser son expérience de spectateur et la réinvestir pour exprimer sa propre représentation au travers d'une pratique artistique (slam, cirque, différentes formes de théâtre, arts du mouvement...)

**CONNAISSANCE :** égalité H/F / inclusion, diversité / genres artistiques

**Indiquer les objectifs spécifiques disciplinaires :** thématiques spécifiques à relier au programme selon la proposition déterminée

**Intervenants :**

Pôle en Scène (spectacle médiation et pratique)

Un intervenant EMI (capsule audio, Webradio, journaliste...)

**Nombre total d'heures d'intervention** 6h en classe + médiation

**Contenus des interventions :** La pratique artistique sera proposée en fonction de la proposition artistique déterminée. L'approche EMI se fera en fonction du projet et de l'intervenant.

**Durée et modalités des interventions :** 4h de pratique artistique et 2h d'EMI

**Manifestation(s) liée(s) au projet:**

/

**Contenus de la proposition :**

- 1- spectacle (accueil et médiation)
- 2- rencontre (bord de scène)
- 3- atelier (contenu à définir selon projet pédagogique et proposition artistique déterminée)
- 4- diffusion web (atelier critique web radio, enregistrement, réflexion sur la diffusion...)

**PROPOSITIONS ARTISTIQUES RETENUES (2 classes par spectacle)**> *Natchav* / Cie les Ombres Portées / novembre / **théâtre d'ombre, musique**> *L'Elisir d'amore* / Cies Lenguel et la Note Bleue / décembre / **cirque-opéra**> *BAAL* / Groupe Noces / mars / **acrodanse et chant**

(validation du spectacle en concertation avec la structure)

calendrier	déroulé du projet
spectacles en novembre, décembre ou mars	selon la proposition artistique déterminée

**Valorisation :** La médiatisation de l'expérience artistique pourra être partagée par le biais de plateforme numérique (établissement, académie...).

**BUDGET**

4h de pratique artistique / 2h de pratique EMI

1 intervenant artistique / 1 intervenant EMI

2160€

Subvention à demander à la DAAC : 300€

part établissement : 100€

**pass Culture scolaire part collective :** Le pass Culture sera sollicité pour la billetterie.

**Contacts :**

Pôle en scènes (Bron)

Charlotte Barbieri / chargée de relations publiques et assistante de programmation (relationspubliques@pole-en-scenes.com)

Chargés de mission DAAC : Anne Fournier (littérature) et David Rignault (théâtre)

Les chargés de mission feront un point à la fin de l'appel à projet pour repérer les classes à retenir selon les établissements qui se seront inscrits au parcours. Les établissements retenus seront indiqués avant les commissions d'expertise.

Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE entre le 1<sup>er</sup> avril et le 17 juin 2022.

ADAGE : Application Dédicée A la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle.



Pour ce projet, les inscriptions se feront du 1<sup>er</sup> avril au

**17 juin 2022**

Créer un nouveau projet

### SAISIR UN PROJET

ADAGE est accessible via ARENA avec identification à partir du mail académique.

Pour saisir un projet, il faut avoir les droits de rédacteur de projet ou de chef d'établissement. Cliquer d'abord sur le bouton "Ouvert" de la campagne en cours puis sur

>>> Suivez ce lien pour accéder aux tutoriels

## RUBRIQUES À RENSEIGNER

2. Le projet

3. Les participants

Titre du projet: **INTERROGER LES REPRESENTATIONS**

Partenaires: Pôle en scènes (Bron)

Domaine(s)

Théâtre / Danse / Opéra

à partir de la 4<sup>ème</sup> / LGT et LP

> **Natchav** / Cie les Ombres Portées / novembre / **théâtre d'ombre, musique**

> **L'Elisir d'amore** / Cies Lenguel et la Note Bleue / décembre / **cirque-opéra**

> **BAAL** / Groupe Noces / mars / **acrodanse et chant**  
(validation du spectacle en concertation avec la structure)

4. Le contenu du projet

/

5. L'atelier

6. Le budget prévisionnel

Subvention de la DAAC à demander sur la plateforme ADAGE : 300€

Part établissement : 100€

La part collective du pass Culture pour la billetterie.

### IMPORTANT

• A la fin de l'appel à PROJETS le **17 juin**, et dès que les commissions régionales se seront réunies pour expertiser les projets, les résultats seront publiés dans ADAGE et les notifications seront envoyées et disponibles dans les établissements dès début septembre 2022.

• Seule l'adresse nominative académique (prénom.nom@ac-lyon.fr) est autorisée par la RGPD. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail

• En raison de la crise sanitaire, les projets sont susceptibles de connaître des modifications indépendantes de nos volontés.